

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

Présents : BRUNEL Didier, VIGNOBOUL Cécile, TEISSEDRE Murielle, VIGOUROUX Didier, ALLE Jean-Louis, ALIBERT Lucien, BUGEAUD Eliane, BOUQUET Stéphanie, CAYROCHE Pierre, JOURDAN-OSTY Florence, LAURENS Sébastien, MONTCHAMP Axelle, ROL Sébastien, RUNEL Fanny.

Représentés : CAYROCHE Marie-Xristine par BRUNEL Didier.

DELIBERATIONS

1) Approbation du compte rendu du conseil du 17 décembre 2025

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte rendu de la séance du 17 décembre 2025.

Après discussions et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil du 17 décembre 2025.

2) CFU – Budget principal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à la clôture de l'exercice budgétaire, il convient de délibérer pour approuver le Compte Financier Unique (CFU). Il rappelle que le CFU se substitue, depuis l'année dernière, au compte de gestion et au compte administratif.

Madame VIGNOBOUL Cécile soumet au vote le CFU du budget principal, tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

	Fonctionnement		Investissement	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opération exercice 2025	574 085.48	813 930.94	1 189 839.89	859 840.78
Résultat de l'exercice de 2025		239 845.46	329 999.11	
Résultats reportés de 2024		500 313.78	164 113.00	
Résultat de clôture de 2025		740 159.24	494 112.11	
Restes à réaliser			121 124.54	368 099.29
Résultat définitif		740 159.24	247 137.36	

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve le CFU tel que présenté.

3) CFU – Budget eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour approuver le CFU du budget Eau.

Madame VIGNOBOUL Cécile soumet au vote le CFU tel que résumé dans le tableau ci-dessous.

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opération exercice 2025	71 327.19	103 695.07	74 425.12	188 345.21
Résultat de l'exercice de 2025		32 367.88		113 920.09
Résultats reportés de 2024		19 822.48	195 317.61	
Résultat de clôture de 2025		52 190.36	81 397.52	
Restes à réaliser			21 287.80	144 033.00
Résultat définitif		52 190.36		41 347.68

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve le CFU tel que présenté.

4) CFU – Budget multiservices

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour approuver le CFU du budget Multiservices.

Madame VIGNOBOUL Cécile soumet au vote le CFU tel que résumé dans le tableau ci-dessous.

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opération exercice 2025	35 771.49	39 260.58	31 559.49	31 980.00
Résultat de l'exercice de 2025		3 489.09		420.51
Résultats reportés de 2024		263.90		4 256.41
Résultat de clôture de 2025		3 752.99		4 676.92
Restes à réaliser				
Résultat définitif		3 752.99		4 676.92

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve le CFU tel que présenté.

5) CFU – Budget lotissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour approuver le CFU du budget Lotissement.

Madame VIGNOBOUL Cécile soumet au vote le CFU tel que résumé dans le tableau ci-dessous.

	Fonctionnement		Investissement	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opération exercice 2025	82 810.22	245 766.26	0	67 721.32
Résultat de l'exercice de 2025		162 956.04		67 721.32
Résultats reportés de 2024		92 837.34	239 078.12	
Résultat de clôture de 2025		255 793.38	171 356.80	
Restes à réaliser				
Résultat définitif		255 793.38	171 356.80	

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve le CFU tel que présenté.

6) Affectation du résultat de fonctionnement - Budget principal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à la validation des CFU, il convient de délibérer sur l'affectation du résultat.

Il rappelle que lorsque la section d'investissement est déficitaire après prise en compte des restes à réaliser, la collectivité a l'obligation de couvrir ce déficit par l'excédent de fonctionnement avec l'article 1068.

Au vu du CFU, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	500 313,78
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	597 257,50
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	239 845,46
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	740 159,24
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	740 159,24
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	247 137,36
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	493 021,88
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

L'assemblée est invitée à délibérer sur cette affectation.

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve l'affectation de résultat proposée.

7) Affectation du résultat de fonctionnement - Budget eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour approuver l'affectation de l'excédent constaté au CFU du budget Eau. Il propose l'affectation de résultat suivante :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	19 822,48
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	2 823,39
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	32 367,88
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	52 190,36
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	52 190,36
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	52 190,36
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

L'assemblée est invitée à délibérer sur cette affectation.

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve l'affectation de résultat proposée.

8) Affectation du résultat de fonctionnement - Budget multiservices

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour approuver l'affectation de l'excédent constaté au CFU du budget Multiservices. Il propose l'affectation de résultat suivante :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	263,90
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	1 538,34
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	3 489,09
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	3 752,99
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	3 752,99
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	3 752,99
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

L'assemblée est invitée à délibérer sur cette affectation.

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve l'affectation de résultat proposée.

9) Validation des projets pouvant être subventionnés par les amendes de police 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, comme chaque année, la collectivité a reçu un courrier du Département relatif au dispositif de subventionnement des projets financés par les amendes de police.

Trois dossiers, visant l'amélioration de la sécurité routière et plafonnés à 10 000 €, peuvent être déposés.

Trois devis ont été sollicités auprès de la société ETLS :

- un devis pour la pose d'une barrière de sécurité sur la route de Coulagnet, d'une longueur de 86 mètres linéaires, pour un montant de 9 095.00€ HT ;
- un devis pour la création de nouveaux marquages, la réfection des marquages existants et la pose de miroirs, pour un montant de 9 305.00 € HT;

- un devis pour la fourniture et la pose d'un radar pédagogique, pour un montant de 7 725.00€ HT.

Monsieur le Maire précise que l'attribution des subventions dépendra du nombre de dossiers déposés et des priorités définies par le Département.

Il propose au conseil municipal de délibérer afin de valider le dépôt de ces trois projets.

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve les projets présentés et la demande de subvention au titre des amendes de police.

10) Subventions aux associations 2026

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de la préparation du budget de l'exercice 2026, il convient de délibérer sur le montant des subventions allouées aux associations pour cette année.

Il informe le conseil que le foyer rural a fait une demande de subvention exceptionnelle pour l'aider dans le financement des travaux de mise aux normes de leur salle. Les pièces justificatives sont projetées et font apparaître des dépenses prévisionnelles de 30 450 €.

Il expose ensuite au conseil municipal les subventions accordées aux associations en 2025 pour un total de 16 380 €, et propose un nouveau tableau d'attribution pour l'exercice 2026, portant le total à 15 365 €, ainsi qu'une subvention exceptionnelle accordée au foyer rural à hauteur de 50 % des travaux réalisés et plafonnée à 15 225 €.

L'assemblée est invitée à délibérer sur l'attribution et le montant des subventions pour l'année 2026.

Après discussion et délibération, le conseil municipal valide l'attribution des subventions proposées.

11) Programme voirie 2026

Monsieur le Maire rappelle au conseil que deux devis ont été sollicités pour le programme voirie :

- un devis pour l'aménagement du parking de la mairie, pour un montant estimé à 73 191,06 € ;
- un devis pour la réfection de la voirie du hameau d'Aspres, pour un montant estimé à 30 416,40 €.

Il précise que le département a indiqué qu'il subventionnerait le programme voirie à hauteur de 50 %, pour un montant plafonné en fonction du linéaire de voirie, soit 17 980 € pour la commune du Chastel-Nouvel.

L'assemblée est invitée à délibérer sur cette proposition.

Après discussion, il est décidé de poursuivre la réflexion sur ces projets et d'y revenir lors d'une prochaine séance.

12) Indemnité pour le gardiennage de l'église

Monsieur le Maire informe qu'il convient de délibérer pour l'attribution d'une indemnité de gardiennage à Mme SALTEL Monique, responsable de l'association diocésaine sur le secteur, pour l'année 2026.

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une indemnité d'un montant de 503,42 €.

Après discussion et délibération, le conseil municipal valide le montant de l'indemnité de gardiennage.

SUJETS A ABORDER

Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la prochaine séance sera consacrée au vote des budgets 2026.

Il indique qu'il est nécessaire d'engager dès à présent le débat sur les orientations budgétaires prévues pour l'année 2026.

Monsieur le Maire rappelle les projets déjà engagés ou envisagés :

- la fin des travaux de Coulagnet ;
- la mise en valeur du centre ancien et du Fort ;
- la construction de logements au lotissement la Coumbe ;
- la réfection de la toiture de l'église ;
- les travaux de mise aux normes de la chaudière du logement de l'ancienne école ;
- l'achat d'un poêle à granulés pour un logement communal ;
- l'acquisition de matériel pour la détection des fuites d'eau.

Travaux en régie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les dernières réalisations des agents techniques, notamment :

- la fin de la rénovation de l'appartement de l'ancienne mairie ;

- la réfection de la barrière de la place de l'église ;
- la peinture de la salle des associations ;
- la réfection des bancs publics ;
- la réfection du chemin entre Aprettes et la Brageresse ;
- la recherche des fuites d'eau ;
- l'entretien des logements communaux.

Il souligne également leur intervention lors du retrait des décorations de Noël ainsi que pour les opérations de déneigement.

Des photos des différentes réalisations sont projetées.

Caméras de vidéosurveillance

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, nous avons évoqué la mise en place de caméras de vidéosurveillance sur plusieurs sites. Le 29 janvier, la gendarmerie de Mende est venue avec un drone afin de tester et valider les différents emplacements. Nous sommes dans l'attente de leur retour.

Tour de Garde – Elections municipales

Monsieur le Maire rappelle que le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 mars.

Il propose d'organiser dès à présent les tours de garde et invite les membres du conseil municipal à se positionner pour la tenue des bureaux de vote.

Un tableau récapitulatif des tours de garde est établi.

Visite de la sénatrice

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu, en présence de Monsieur ROL Sébastien, la visite de Madame la Sénatrice le lundi 26 janvier. Un rendez-vous avait été sollicité afin d'évoquer certains retards dans le versement des subventions.

Madame la Sénatrice a indiqué à Monsieur le Maire qu'elle ferait le nécessaire afin d'accélérer le versement des subventions dues.

Cette visite a également permis de faire le point sur les projets à venir, notamment la construction de trois logements au lotissement de la Coumbe ainsi que la revalorisation du centre ancien et du Fort.